

Le codéveloppement managérial

L'apprentissage par l'action

Vecteur fort de cohésion managériale pour l'organisation, cette modalité de formation mise sur le groupe et sur les interactions entre les participants, dans l'objectif d'améliorer leur pratique professionnelle.

Les membres du groupe sont partie prenante à la réflexion qu'un acteur mène sur sa pratique, ils en bénéficient donc tous. C'est un espace de prise de recul connecté avec la pratique et la réalité quotidienne des apprenants.

Le facilitateur guide les débats dans un climat constructif et sécurisant, et aide le groupe à se repérer dans la problématique. Il fera les « arrêts sur image » nécessaires, au bon moment, pour commenter, donner du sens, réorienter, faire progresser le groupe. Son rôle est donc de favoriser l'émergence d'une communauté d'apprentissage.

Compétences visées

Développer ses pratiques managériales

Public concerné

Manager en poste ou en prise de fonction

Prérequis

Un minimum de 6 mois d'expérience dans la fonction managériale.

Modalité d'intervention

Formation en présentiel. Effectif plancher-plafond : 6 à 9 personnes

Durée

3H30 de formation avec une pause incluse.

Autant de séance de formation qu'il y a de participants (Chaque stagiaire aura ainsi l'occasion de présenter un sujet de réflexion)

Lieu et horaires de la formation

A définir avec le client

Délai d'accès (Durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la formation)

Le stagiaire peut s'inscrire jusqu'à 11 jours avant le début de la prestation.

Méthodes et moyens pédagogiques

Durant les sessions, le formateur pourra utiliser les outils de formation suivants en fonction de leur adéquation aux thèmes et contenus :

Question au groupe ; Apports;

Mise à disposition d'une salle adaptée au nombre de participants et disposant du matériel nécessaire à cette action de formation. A définir avec le client.

Programme

Déroulement de chaque séance

Exposé de la situation	Le facilitateur aide le groupe à formuler les problématiques, et le demandeur à «poser» la situation. Le 'demandeur' présente la situation, le projet ou la préoccupation qu'il souhaite aborder.
Clarification	Les 'contributeurs' posent des questions d'information, de contexte. Les questions ne contiennent pas de suggestions. Le facilitateur aide à la variété des questions, voire à la clarification de la situation.
La Demande et le Contrat	Le 'facilitateur' accompagne le 'demandeur' pour qu'il définisse la question qu'il soumet au groupe. Les 'contributeurs' vérifient leur compréhension du Contrat et l'acceptent ou proposent de le faire évoluer, de façon à ce que tous les participants s'entendent sur le contrat.
Exploration	Les 'contributeurs' proposent leurs réactions, suggestions pratiques, impressions, commentaires, idées ou questions en réponse à la question explicitée. Le 'facilitateur' accompagne le groupe de façon à aider le 'demandeur' à mieux comprendre, analyser, aborder, à voir autrement et mieux agir. Le 'demandeur' écoute, n'argumente pas, fait éventuellement préciser, et prend des notes.
Synthèse et Plan d'action	Le 'demandeur' indique ce qu'il retient, et prépare son plan d'action.
Debriefing	Tous les participants reprennent leur document individuel de suivi pour autoévaluation des apprentissages. Partage avec le groupe de leur évaluation de la séance.
Plan d'action individuel pour chaque participant	Les stagiaires Planifient une action à mettre en œuvre pour la prochaine séance.

Supports pédagogiques

Les stagiaires reçoivent en début de formation une fiche d'autoévaluation par séance, ainsi qu'une fiche de planification des expérimentations.

Suivi- Evaluation

- Evaluation « à chaud » par les stagiaires sur la qualité de la formation et l'atteinte des objectifs.
- Feuille de présence signée par ½ journée par les stagiaires et le formateur
- Attestation de formation
- Evaluation différée quant à l'utilisation des compétences acquises en situation professionnelle.

Equivalence et passerelle

Sans équivalence de niveaux

Suite des parcours et débouchés

Cette formation permet aux participants de se former pour améliorer leurs compétences de manager,

Intervenant

Nos intervenants sont formateurs et disposent d'une expérience reconnue dans l'animation de séances de codéveloppement. Ils seront proposés pour chaque intervention en fonction de la meilleure adéquation avec la nature de l'objectif défini par le client et le type de secteur d'activité.

Tarif de la formation

Tarif entreprise : 1000€ HT la séance

Nos référents

Responsable des formations

Et référent handicap

Christian Paris

cp@atorg.com

Référente Analyse Transactionnelle

Corinne Aubert

ca@atorg.com

Responsable Relations client

Michèle Alers

atorg@atorg.com

Responsable administrative

Michèle Alers

atorg@atorg.com

Accessibilité & prise en compte des situations de handicap

Situation de Handicap

Accessibilité des locaux et des formations aux personnes en situation de handicap

- Aménagement des formations

Vous pouvez vous informer par mail atorg@atorg.com ou par téléphone au 06 40 68 32 18 auprès du référent handicap.

Lors de la prise de contact, le référent handicap pourra :

- Identifier le handicap si cela est nécessaire au bon déroulement de la formation du bénéficiaire.
- Échanger sur le type et le niveau de handicap, les moyens déjà connus et/ou mis en œuvre par le client pour adapter le poste/ compenser le handicap
 - Les conditions d'accès d'Atorg

Si l'entreprise organise la formation dans une salle réservée à son initiative, elle devra prouver que l'établissement est conforme aux normes pour l'accueil du public.

Dans le cadre des locations de salle, Atorg veille au respect de la réglementation et des règles de sécurité par le biais de la classification ERP (Etablissement Recevant du Public) des établissements sélectionnés pour les sessions de formation.

